Et dans ce conflit déchirant, les opinions des principaux rabbins et théologiens juifs de notre temps sont également très partagés.

L'État d'Israël et ses contradictions

Depuis le jour de son indépendance, le 14 mai 1948, ***l'État d'Israël doit faire face à une interrogation majeure concernant sa nature***. Il n'existe pas de pays où il soit plus malaisé de décrire les liens entre État et religion. Le problème est probablement lié à la difficulté de définir l'identité juive elle-même, mais aussi aux lois fondamentales de l'État d'Israël qui le définissent comme un État « juif et démocratique »… État laïque, moderne et séculier. Et État juif, qui doit respecter les obligations fondamentales de la tradition juive. Un État à la nature duelle[32], donc, où la souveraineté politique dépend de l'ensemble des citoyens (juifs et non juifs), mais où l'État appartient non à la nation israélienne, qui regrouperait tous les citoyens israéliens, mais à la nation juive.

L'exemple des immigrés russes illustre admirablement cette dualité. Beaucoup d'entre eux, reconnus comme juifs en Russie, ne le sont plus en Israël. N'étant pas juifs, ils ne peuvent pas se marier, ni pour certains être enterrés auprès de leur conjoint. En effet, les autorités religieuses régissent en Israël le mariage, le divorce et l'enterrement. Le mariage civil n'existe pas. Devenir juif apparaît alors comme la meilleure façon de s'intégrer dans la société israélienne. Mais le monopole

32. Voir la section « L'État sanctuaire » dans Ami Bouganim, « Le peuple juif en quête de soi », *Information juive*, octobre 2008, p. 25-26.

des orthodoxes juifs sur la conversion rebute de nombreux candidats, peu enclins à se soumettre à la rigueur religieuse imposée. En réalité, c'est un problème qui affecte l'ensemble de la société, pas simplement les familles mixtes. La question est bien identitaire : qui est juif? Et que veut dire être israélien?

Sylvain Romerowski évoque à son tour les contradictions de l'État d'Israël :

> L'État d'Israël se veut une démocratie. En même temps, il se conçoit comme un État juif… Pour sa survie, Israël ne peut pas être un État démocratique comme les autres. Il est empêtré dans une contradiction.
>
> On pourrait concevoir un État qui ne soit pas juif et qui accueille tous ceux qui veulent y vivre en paix, juifs et arabes. Mais l'existence de l'État d'Israël se trouve liée à la question de la préservation de l'identité juive, ce qui implique par exemple le refus du mélange des populations et un découragement des mariages entre Juifs et non-Juifs.
>
> D'un point de vue politique, Israël est une anomalie : en tant qu'État qui se veut à la fois démocratique et d'identité juive[33].

Elie Barnavi ne dit pas autre chose : « Dans la déclaration d'indépendance, il est question de l'héritage des prophètes d'Israël. Israël se veut comme la continuité d'une histoire plurimillénaire. En même temps, il représente une nouvelle mutation, puisqu'il a été créé par la volonté des hommes, non celle de Dieu. […] C'est donc une

---

33. Sylvain Romerowski, exposé sur le thème de l'origine du conflit israélo-palestinien, apporté à la Pastorale de l'Association d'Églises évangéliques baptistes (AEEB) en avril 2008.

création ambiguë, un peu curieuse [… car] il n'y a aucun moyen de faire une séparation nette entre ce qui est religieux et ce qui ne l'est pas[34]. »

Cet héritage des prophètes d'Israël dans la déclaration d'indépendance s'exprime en particulier par *les sept piliers judaïques* retenus[35] :

- La Terre d'Israël, berceau spirituel, religieux et national du peuple juif;
- la Bible, création majeure de la civilisation d'Israël;
- le lien entre la prière juive et l'aspiration nationale d'Israël;
- le retour à Sion à travers les siècles;
- la restauration du nom « Israël »[36];
- le lien du nouvel État, avec la pensée prophétique;
- l'égalité de tous les citoyens.

Salomon Malka souligne, quant à lui, « la place problématique de la religion – symbolisée par ce "Rocher" d'Israël qui figure dans la déclaration d'indépendance, sorte de formule hybride, ambiguë, née du sacro-saint *statu quo* entre religieux et laïcs[37] ».

---

34. « Les Hébreux, Le Peuple/Monde », p. 67.

35. On en trouvera un bref commentaire par Franklin Ransky dans « Les sept piliers judaïques de l'indépendance d'Israël », *Tribune juive*, n° 37, mai 2008, p. 54-55.

36. Il n'est pas sans intérêt de noter que le Forum, organisé annuellement par l'Alliance israélite universelle, qui s'est tenu le 16 novembre 2008 à Paris, portait précisément sur « Le "nom juif" de l'État d'Israël », partant du fait que depuis quelques années la délégitimisation d'Israël comme État juif enfle.

37. Salomon Malka, « De la Terre sainte à l'État d'Israël », *Le Monde des religions*, mai-juin 2008, p. 70.

Éliézer Ben Rafaël s'exprime, lui aussi, en des termes similaires : « Pour un pays, être "juif" et "démocratique", cela n'a rien à voir. C'est contradictoire, même, et les non-juifs israéliens en savent quelque chose[38]. »

S'il est indubitable qu'Israël est une démocratie vivante, elle n'est pas une démocratie de type occidental, ce que souligne Éliézer Ben Rafaël à juste titre : « Israël n'est pas une démocratie occidentale […]. En Israël, le défi consiste à accorder un maximum de démocratie et de libertés dans un État qui reste, par nature un "État juif"[39] ! » Pour Élie Barnavi, « la démocratie israélienne est une démocratie à paliers. Fonctionnant convenablement pour ses citoyens juifs, elle fonctionne moins bien pour ses citoyens arabes, et plus du tout pour les Arabes qui ne sont pas ses citoyens[40] ». Et de préciser :

> Au regard de la loi, toutes les religions sont égales. Mais cela ne veut pas dire que l'État soit indifférent au niveau des religions[41].

---

38. Éliézer Ben Rafaël, « Israël n'est pas une démocratie occidentale », *L'Express*, n° 2946-2947 du 20 décembre 2007 au 2 janvier 2008, p. 133. Dans « Les racines et le doute », art. cit., p. 57-58, Schlomo Sand illustre de façon saisissante cette contradiction : « Je vis en Israël, pays en principe laïque. Or, dans cet État, un individu juif ne peut pas se marier avec un individu non juif – il doit se rendre à l'étranger pour le faire. C'est insupportable au XXIe siècle et c'est l'héritage de la religion de nos pères. Israël devrait appartenir à tous les Israéliens ; de fait, un juif moldave fraîchement débarqué y est plus chez lui que mon voisin de bureau à l'université de Tel-Aviv, qui est arabe israélien. »

39. *Ibid.*

40. Élie Barnavi, *Une histoire moderne d'Israël*, Paris, Flammarion, 1988, p. 43.

41. *Ibid.*, p. 44.

> L'État ne se contente pas d'aider ceux qui le désirent à pratiquer leur religion [juive]. Il légifère aussi pour l'ensemble des citoyens. […] Mais il y a plus grave : le législateur israélien […] a abandonné aux cours religieuses le statut personnel des citoyens, croyants ou agnostiques. […] Or il faut savoir que, si la loi religieuse juive est infiniment plus libérale que le droit canonique […], elle contient néanmoins des dispositions draconiennes, difficilement compatibles avec l'idée que l'on se fait habituellement des droits de la personne[42].
>
> La question demeure de la justification morale, nationale et politique de cette juridiction rabbinique entre État et religion. Il est certain que la volonté de préserver le caractère juif de l'État des Juifs a joué un rôle […]. Dans cette optique, hors de la *Torah*, point de légitimité […mais] le prix de mariage de raison avec les orthodoxes est élevé[43].

On ne peut que constater que la place de la religion est un sujet d'extrême tension à l'intérieur de la société israélienne[44]. Si celle-ci est fortement polarisée sur les questions de séparation de l'État et de la religion, il convient également d'intégrer le fait que le pôle religieux est lui-même divisé sur la vocation messianique de l'État. Ce n'est qu'en prenant en compte les mutations de sens du sionisme en ce domaine de tension depuis 1948, que l'on peut

---

42. *Ibid.*, p. 45-46.

43. *Ibid.*, p. 47-48.

44. Voir par exemple Marius Schattner, « L'autre conflit », *Information juive*, octobre 2008, p. 15-16; Pierre Itskak Lurcat, « Le grand rabbin de Tsahal au cœur de la polémique », *Israël magazine*, septembre 2009, p. 26-27; Adrien Jaulmes, « Jérusalem, Ville éternelle coupée en trois », *Le Figaro*, 5-6 septembre 2009, p. 2.

Le débat sur la suspension du témoignage auprès du peuple juif

Dans le climat contemporain d'hostilité toujours croissante à l'encontre du « prosélytisme », on n'est pas étonné du malaise ressenti dans les milieux non évangéliques à l'égard du « prosélytisme chrétien en direction des Juifs », ni davantage de la prohibition pure et simple de l'annonce de l'Évangile aux Juifs (cf. la problématique décrite dans notre section : « Le schème des deux alliances et la proscription du prosélytisme »). C'est ainsi que le texte *Église et Israël. Contribution des Églises issues de la Réforme en Europe sur la relation entre les Chrétiens et les*

---

34. [*suite*] *Texte biblique (Segond 21) :* Parmi eux aussi, je prendrai des prêtres et des lévites, dit l'Éternel.
Commentaire MacArthur : Une partie du reste convenu en Israël assurera ces fonctions lors des cultes rendus dans le temple du millénium et pendant les sacrifices commémoratifs (cf. Ez 44-46).
Commentaire Semeur : Il est ici encore question des païens convertis à l'Éternel. Le prophète annonce donc leur totale intégration au peuple de Dieu (Ep 2.11-22).
Deux interprétations radicalement différentes du même verset! Le possesseur d'une Bible « MacArthur » qui ne possède pas aussi une « Semeur » (ou vice-versa) ne se rendra pas compte qu'il est conduit à comprendre le texte d'une certaine manière alors que d'autres chrétiens le comprennent tout à fait différemment.
On n'est donc pas surpris de sa conclusion quelques lignes plus bas :
… les [chrétiens] devraient se rendre compte que les commentaires présents dans leur Bible ne sont pas « parole d'Évangile », ni même d'apôtre, et qu'ils ont la responsabilité, à l'instar des Juifs de Bérée – qui, eux, ont pourtant eu affaire à un authentique apôtre – d'examiner les Écritures mêmes pour voir si ce qu'on leur dit est exact (Actes 17.11).
Dans cette démarche, et pour ne pas négliger l'apport des enseignants que Dieu a donnés à l'Église, il peut être utile de comparer les commentaires des différentes Bibles d'étude dont nous avons la chance extraordinaire, en francophonie, de disposer.

Juifs, de 2001, dénonce vigoureusement la mission envers les Juifs : « Le témoignage commun rendu au Dieu d'Israël et la confession de foi dans l'élection souveraine du Dieu unique constituent un argument de poids pour proscrire, de la part des Églises, toute forme d'activité dirigée de façon spécifique vers les Juifs pour les convertir au christianisme » (II, 3.2)[35].

On est par contre davantage étonné lorsque des évangéliques « patentés » empruntent le même chemin, même si les motivations sont autres. Déjà en 1989, la *Déclaration de Willowbank* entendait « répondre aux doutes croissants et à la confusion répandue parmi les chrétiens quant à la nécessité et à la justesse des efforts entrepris pour communiquer la foi en Jésus-Christ au peuple juif », ces efforts étant « fréquemment taxés de prosélytisme, le mot impliquant l'utilisation de méthodes de persuasion malhonnêtes et coercitives, l'appel à des motivations indignes et le mépris de la question de la vérité, quoique la vérité soit effectivement répandue » (*Préambule*). Parmi les facteurs qui ont conduit à produire cette attitude hésitante, *Willowbank* mentionne, parmi d'autres :

> La *Shoah*[36], perpétrée par des gouvernements et des citoyens d'une nation prétendument chrétienne, a fait naître l'idée que les chrétiens avaient perdu toute

35. Cité par François Clavairoly, président du Conseil permanent luthéro-réformé, dans son article : « Protestants et Juifs », *Sens*, n° 310, 7-8, 2006, p. 424-435 (citation p. 434).

36. Quel chrétien, quel évangélique ne se sentirait pas interpellé au plus profond de lui-même par la description faite par Patrick Desbois de « la *Shoah* par balles », jusqu'il y a peu, beaucoup moins connue que la *Shoah* des camps? [*suite de la note page suivante*]

crédibilité aux yeux des juifs et, par conséquent, certains ont renoncé à leur annoncer l'Évangile.

D'autres, qui estiment que la création de l'État d'Israël est un accomplissement de la prophétie biblique, ont conclu que la tâche des chrétiens à notre époque n'était plus tant l'évangélisation directe du peuple juif que leur « consolation » par le soutien de cette nouvelle entité politique.

En 2001, Henri Blocher rappelle dans son intervention référence que « le schème des deux alliances, avec la proscription du prosélytisme, rejoint paradoxalement le Sionisme du dispensationalisme extrême[37] ». La *Déclaration d'Helsinki* du Comité de Lausanne pour le peuple juif de 2003 exprime, quant à elle, sa grande préoccupation : « Tout en appréciant tous ceux qui s'occupent des besoins matériels du peuple juif, nous sommes attristés lorsque les besoins éternels de leur âme ne sont pas abordés explicitement. »

Aujourd'hui, certains sionistes inconditionnels et certaines institutions évangéliques optent pour la nécessaire suspension du témoignage auprès du

---

36. [*suite*] Voir son « Comment ça s'est passé » dans Armand Abécassis, Olivier Abel, Gilles Bernheim, Luc Ferry, Alain Finkielkraut, Marcel Gauchet, Paul Thibaud…, *Juifs et Chrétiens face au XXIe siècle*, Paris, Albin Michel, 2008, p. 32-43, et surtout son ouvrage référence : *Porteur de mémoires. Un prêtre révèle la Shoah par balles*, Neuilly-sur-Seine, Michel Lafon, 2007. Patrick Desbois est prêtre catholique, directeur du Service national des évêques de France pour les relations avec le judaïsme, président de l'association *Yahad In Unum* qui enquête sur « la *Shoah* par balles » en Ukraine.

37. *La Déclaration de Willowbank et sa pertinence aujourd'hui…*, p. 6.

peuple juif[38]. C'est à eux que s'adressent ces réflexions de *L'Évangile pour les Juifs aussi*[39] :

> Les chrétiens peuvent offrir un soutien politique et financier à l'État d'Israël. Cependant, si ce soutien vient remplacer l'effort d'évangélisation auprès des Juifs, alors il n'est pas à la hauteur du commandement à faire des disciples de toutes les nations, y compris la nation d'Israël.
>
> Les croyances eschatologiques concernant l'avenir d'Israël dans le plan de salut de Dieu sont importantes. Cependant, si ces idées concernant ce que Dieu a en réserve pour Israël viennent remplacer l'annonce de l'Évangile aux Juifs ici et maintenant, il y a quelque chose qui ne va pas. Quelle que soit la manière dont l'avenir d'Israël pourra se développer dans le plan de Dieu, c'est aujourd'hui le moment pour que le peuple d'Israël entende parler du salut.

Soyons clairs : le prosélytisme forcé en direction des Juifs, comme auprès de quiconque d'ailleurs, est incompatible avec la foi chrétienne. La *Déclaration de Willowbank* (V, 22) n'affirme rien d'autre lorsqu'elle désavoue tout prosélytisme coercitif tout en cherchant à poser les bases d'un témoignage authentiquement respectueux :

> NOUS AFFIRMONS que tout effort pour persuader quiconque de devenir chrétien doit manifester un amour qui respecte en tout point la dignité et l'intégrité de la personne, y compris la responsabilité parentale dans le cas de l'évangélisation des enfants.

---

38. Voir par exemple la section « Pas besoin de missionnaires » dans Glashouwer, *Pourquoi Israël ?*, *op. cit.*, p. 105-106.

39. *Op. cit.,* p. 15.

NOUS REJETONS comme injustifiable tout prosélytisme coercitif et mensonger, car il attente à la dignité et l'intégrité des uns et des autres.

Si l'annonce de l'Évangile est difficile[40] en Israël, l'idée qu'elle y est illégale est un mythe. D'après la loi israélienne, les croyants en Jésus sont en effet libres d'exprimer et de partager leur foi au sein de la population adulte.

Deux recommandations principales

Le monde évangélique français vit depuis quelques années une phase de meilleure entente entre ses diverses composantes; la création du Conseil national des évangéliques en France (Cnef) et son développement, sont significatifs à cet égard. Parallèlement et à cause de cette évolution récente, les différences entre les multiples dénominations évangéliques ont eu tendance à s'atténuer.

Plus précisément, le voyage organisé en février 2008[41] par l'Alliance évangélique française (AEF) dans la dynamique du Cnef a montré qu'il est possible de débattre entre responsables évangéliques des questions théologiques autour d'Israël, sans que cela ne porte ombrage à leur unité. C'est sur la base de cette maturité plus grande pour aborder les

---

40. Des centaines de Nouveaux Testaments publiés par la Société biblique ont été brûlés par des étudiants juifs orthodoxes à Or Jehuda selon un rapport du 29 mai 2008. Cité dans *Les Echos de la Vérité*, 4e trimestre 2008, p. 7. Faut-il rappeler à ces jeunes cette parole du poète juif allemand Heinrich Heine : « Là où l'on brûle des livres, on brûlera aussi des hommes »? L'Inquisition et le nazisme n'en ont-ils pas fourni la preuve?

41. Voir à ce propos par Christian Willi, « Un voyage symbolique en Israël », *Christianisme aujourd'hui*, n° 4, avril 2008, p. 21.

Table des matières

Remerciements 11

Préface 13

Avant-propos à l'adresse du lecteur évangélique ou d'autre obédience 17

Introduction. Une relation de cœur avec le peuple juif et Israël 21

Première partie
LE PEUPLE JUIF ET LES JUDAÏSMES

Chapitre premier. L'identité juive 27
Le problème de la conversion 27
Le mystère de la judaïté 34
L'identité juive et la foi en Jésus 36

Chapitre 2. Diversité des judaïsmes et consensus 41
La diversité extrême des judaïsmes 41
Le consensus théologique 43
Le poids de la tradition orale 48
Des lectures multiples de l'Écriture 51
Discontinuité 54

Chapitre 3. Peuple juif et Église 55
La relation Église-Israël, ou la question
du remplacement ou non d'Israël par l'Église 55
Le schème des deux alliances et la proscription
du prosélytisme 58

Deuxième partie
LE PAYS D'ISRAËL

Chapitre premier. L'exception de l'État d'Israël et ses contradictions.....65
Renaissance d'Israël, de l'émerveillement
au questionnement 65
Sionisme, influences et interprétations 75
L'État d'Israël et ses contradictions 81

Chapitre 2. Points de repères pour les chrétiens évangéliques 87
Le consensus évangélique 87
Ce qui divise les évangéliques 95
Leur regard sur le sionisme au prisme des différentes conceptions eschatologiques 95
Le débat sur la suspension du témoignage auprès du peuple juif.....102
Deux recommandations principales 106
Savoir distinguer l'essentiel de ce qui est secondaire ..107
Tenir compte de l'ensemble du Corps du Christ, car l'Évangile unit.....112

ANNEXE 1. La spécificité des relations entre Juifs et protestants en France 119

ANNEXE 2. Un prosélytisme juif? 123

ANNEXE 3. Quelques informations sur l'histoire sépharade récente 127

ANNEXE 4. La Déclaration de Willowbank sur l'Évangile et les Juifs (1989) 135